

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 08638

Numéro SIREN : 538 132 739

Nom ou dénomination : GDF SUEZ Infrastructures

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2019 sous le numéro de dépôt 21757

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Société par Actions Simplifiée

11, avenue Michel Ricard

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Société par Actions Simplifiée

11, avenue Michel Ricard

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé Unique de la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. En ce qui concerne les titres de participation pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable est ramenée à la valeur de cession estimée diminuée des coûts de vente si celle-ci est inférieure. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les données et hypothèses clés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité, apprécié la sensibilité des évaluations à ces hypothèses ainsi que la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous

avons également revu les calculs effectués par votre société et vérifié que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier BROISSAND

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

11 AVENUE MICHEL RICARD

92270 BOIS COLOMBES

Comptes annuels au

31/12/2018

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00
Total Actif Immobilisé (II)	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 25 890 000)	25 890 000,00	25 890 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	25 890 000,00	25 890 000,00
Report à nouveau	-9 923 110,01	-7 178 817,15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-43 758,85	-2 744 292,86
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	15 923 131,14	15 966 889,99
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		194 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		194 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 956,00	7 890,00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 526 912,86	7 292 220,01
TOTAL Dettes d'exploitation	7 537 868,86	7 300 110,01
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	7 537 868,86	7 300 110,01
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	23 461 000,00	23 461 000,00

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 388,85	12 322,33
Impôts, taxes et versements assimilés			132,00	624,00
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			14 520,85	12 946,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-14 520,85	-12 946,33
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 645 500,00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2 645 500,00	
Dotations financières aux amortissements et provisions				2 645 500,00
Intérêts et charges assimilées			31 911,00	34 156,84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			31 911,00	2 679 656,84
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			2 613 589,00	-2 679 656,84
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 599 068,15	-2 692 603,17

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	338 673,00	18 322,39
Reprises sur provisions et transferts de charges		9,44
Total des produits exceptionnels (VII)	338 673,00	18 331,83
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 981 500,00	70 021,52
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 981 500,00	70 021,52
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 642 827,00	-51 689,69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 984 173,00	18 331,83
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 027 931,85	2 762 624,69
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-43 758,85	-2 744 292,86

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Identification de la société

La société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES S.A.S. a été immatriculée le 25 Novembre 2011 sous la forme juridique de Société par Actions Simplifiée à associé unique.

Son capital social est de 25 890 000 euros (2 589 000 actions à 10€).

La société est détenue à 100% par la société COGAC, filiale à 100% de la société ENGIE SA.

Son numéro SIREN est le 538 132 739 RCS Nanterre.

Son siège social est au 11 avenue Michel Ricard, à Bois Colombes (92270).

Faits marquants de l'exercice

Cession de la participation de 20% dans la société ENGIE LNG Solutions BV

Conformément au contrat de cession signé le 14 février 2018 entre GDF SUEZ Infrastructures, ENGIE Energie Nederland BV et ENGIE Services Nederland BV (les vendeurs) et ROLANDE INFRA BV (l'acheteur), GDF SUEZ Infrastructures a cédé le 2 mars sa participation de 20% dans la société ENGIE LNG Solutions BV pour un montant de 336 K€. Préalablement à la cession, les vendeurs ont procédé à une recapitalisation de ENGIE LNG Solutions BV pour un montant total de 2 650 K€, dont 530 K€ par GDF SUEZ Infrastructures. Au 31 décembre 2017, compte tenu d'une recapitalisation de 530 K€ et d'un prix de cession de 336 K€, les titres de ENGIE LNG Solutions BV avaient été intégralement dépréciés (dépréciation de 2 451 K€) et une provision complémentaire avait été comptabilisée (194 K€), soit une charge financière totale de 2 645 K€. Les comptes au 31 décembre 2017 reflétaient ainsi la valeur de cession diminuée des coûts de vente, notamment l'obligation de recapitalisation avant la cession effective.

Cette transaction n'a pas d'incidence significative sur le résultat net de la société au 31 décembre 2018.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2018 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG), issu des règlements ANC n°2014-03 (modifié par le règlement n°2018-01), n°2015-05 et n°2015-06, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par la société pour l'établissement des états financiers portent principalement sur l'évaluation des titres de participation : des hypothèses et des estimations sont réalisées pour déterminer la valeur recouvrable des titres de participation.

Celles-ci portent en particulier sur les perspectives de marché et l'évolution du cadre réglementaire, nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et plus sensibles sur certaines activités, ainsi que sur le taux d'actualisation à appliquer.

Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Immobilisations financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés. En ce qui concerne les titres pour lesquels la Société s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, et en prenant en compte les éventuelles couverture de change. En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée, diminuée des coûts de vente si celle-ci est inférieure. Dans les cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Créances d'exploitation

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Impôt sur les bénéfices

La société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Au 01/01/2012, la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 sont comparables.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			25 912 500,00		530 000,00
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)			25 912 500,00		530 000,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			25 912 500,00		530 000,00

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				2 981 500,00	23 461 000,00	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)				2 981 500,00	23 461 000,00	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				2 981 500,00	23 461 000,00	

Provisions et Dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	194 000,00		194 000,00	
TOTAL (II)	194 000,00		194 000,00	
Dépréciations sur immobilisations incorporelles				
Dépréciations sur immobilisations corporelles				
Dépréciations sur titres mis en équivalence				
Dépréciations sur titres de participations	2 451 500,00		2 451 500,00	
Dépréciations sur autres immos financières				
Dépréciations sur stocks				
Dépréciations sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL (III)	2 451 500,00		2 451 500,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 645 500,00		2 645 500,00	
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières			2 645 500,00	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers						
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT						
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES						
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			10 956,00	10 956,00		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			7 526 913,00	7 526 913,00		
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			7 537 869,00	7 537 869,00		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET CPTES RATTACH.	10 956,00
408111 - FACT. N/PARVENUE-FRS	10 956,00
TOTAL	10 956,00

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 589 000			2 589 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	2 589 000			2 589 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distrib ut. dividen des	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	25 890 000,00						25 890 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-7 178 817,15				-2 744 292,86		-9 923 110,01
Résultat de l'exercice	-2 744 292,86	-43 758,85			2 744 292,86		-43 758,85
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 966 889,99	-43 758,85			0		15 923 131,14

[illegible]

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES
Société par Actions Simplifiée au capital de 25.890.000,00 euros
Siège social : 11 Avenue Michel Ricard 92270 Bois-Colombes
538 132 739 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2019**

Extrait

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit une perte de 43 758,85 Euros, en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur, qui sera porté après affectation de (9 923 110,01) Euros à (9 966 868,86) Euros.

L'Associé Unique prend acte de ce qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée

Extrait certifié conforme



Le Président

Pierre GUIOLLOT

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Société par Actions Simplifiée

11, avenue Michel Ricard

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Société par Actions Simplifiée

11, avenue Michel Ricard

92270 BOIS COLOMBES

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé Unique de la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, la valeur comptable des titres de participation pour lesquels votre société s'inscrit dans une logique de détention durable est ramenée à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. En ce qui concerne les titres de participation pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable est ramenée à la valeur de cession estimée diminuée des coûts de vente si celle-ci est inférieure. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné les données et hypothèses clés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité, apprécié la sensibilité des évaluations à ces hypothèses ainsi que la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous

avons également revu les calculs effectués par votre société et vérifié que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances

susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Olivier BROISSAND

GDF SUEZ INFRASTRUCTURES

11 AVENUE MICHEL RICARD

92270 BOIS COLOMBES

Comptes annuels au

31/12/2018

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00
Total Actif Immobilisé (II)	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL Actif circulant (III)				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	23 461 000,00		23 461 000,00	23 461 000,00

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 25 890 000)	25 890 000,00	25 890 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	25 890 000,00	25 890 000,00
Report à nouveau	-9 923 110,01	-7 178 817,15
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-43 758,85	-2 744 292,86
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	15 923 131,14	15 966 889,99
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		194 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		194 000,00
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 956,00	7 890,00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 526 912,86	7 292 220,01
TOTAL Dettes d'exploitation	7 537 868,86	7 300 110,01
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	7 537 868,86	7 300 110,01
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF (I à V)	23 461 000,00	23 461 000,00

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 388,85	12 322,33
Impôts, taxes et versements assimilés			132,00	624,00
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			14 520,85	12 946,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-14 520,85	-12 946,33
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 645 500,00	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			2 645 500,00	
Dotations financières aux amortissements et provisions				2 645 500,00
Intérêts et charges assimilées			31 911,00	34 156,84
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			31 911,00	2 679 656,84
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			2 613 589,00	-2 679 656,84
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 599 068,15	-2 692 603,17

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	338 673,00	18 322,39
Reprises sur provisions et transferts de charges		9,44
Total des produits exceptionnels (VII)	338 673,00	18 331,83
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 981 500,00	70 021,52
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 981 500,00	70 021,52
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 642 827,00	-51 689,69
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 984 173,00	18 331,83
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 027 931,85	2 762 624,69
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-43 758,85	-2 744 292,86

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Identification de la société

La société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES S.A.S. a été immatriculée le 25 Novembre 2011 sous la forme juridique de Société par Actions Simplifiée à associé unique.

Son capital social est de 25 890 000 euros (2 589 000 actions à 10€).

La société est détenue à 100% par la société COGAC, filiale à 100% de la société ENGIE SA.

Son numéro SIREN est le 538 132 739 RCS Nanterre.

Son siège social est au 11 avenue Michel Ricard, à Bois Colombes (92270).

Faits marquants de l'exercice

Cession de la participation de 20% dans la société ENGIE LNG Solutions BV

Conformément au contrat de cession signé le 14 février 2018 entre GDF SUEZ Infrastructures, ENGIE Energie Nederland BV et ENGIE Services Nederland BV (les vendeurs) et ROLANDE INFRA BV (l'acheteur), GDF SUEZ Infrastructures a cédé le 2 mars sa participation de 20% dans la société ENGIE LNG Solutions BV pour un montant de 336 K€. Préalablement à la cession, les vendeurs ont procédé à une recapitalisation de ENGIE LNG Solutions BV pour un montant total de 2 650 K€, dont 530 K€ par GDF SUEZ Infrastructures. Au 31 décembre 2017, compte tenu d'une recapitalisation de 530 K€ et d'un prix de cession de 336 K€, les titres de ENGIE LNG Solutions BV avaient été intégralement dépréciés (dépréciation de 2 451 K€) et une provision complémentaire avait été comptabilisée (194 K€), soit une charge financière totale de 2 645 K€. Les comptes au 31 décembre 2017 reflétaient ainsi la valeur de cession diminuée des coûts de vente, notamment l'obligation de recapitalisation avant la cession effective.

Cette transaction n'a pas d'incidence significative sur le résultat net de la société au 31 décembre 2018.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2018 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG), issu des règlements ANC n°2014-03 (modifié par le règlement n°2018-01), n°2015-05 et n°2015-06, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par la société pour l'établissement des états financiers portent principalement sur l'évaluation des titres de participation : des hypothèses et des estimations sont réalisées pour déterminer la valeur recouvrable des titres de participation.

Celles-ci portent en particulier sur les perspectives de marché et l'évolution du cadre réglementaire, nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et plus sensibles sur certaines activités, ainsi que sur le taux d'actualisation à appliquer.

Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Immobilisations financières

Titres de participation

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Les nouveaux titres acquis sont comptabilisés à leur valeur d'achat augmentée des frais accessoires externes directement liés. En ce qui concerne les titres pour lesquels la Société s'inscrit dans une logique de détention durable, une dépréciation est constituée pour ramener la valeur comptable à sa valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. La valeur d'utilité est déterminée notamment par référence à la valeur intrinsèque, à la valeur de rendement, aux flux de trésorerie attendus, et en prenant en compte les éventuelles couverture de change. En ce qui concerne les titres pour lesquels une décision de cession a été prise, la valeur comptable des titres concernés est ramenée à leur valeur de cession estimée, diminuée des coûts de vente si celle-ci est inférieure. Dans les cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite.

Créances d'exploitation

Les créances qui présentent un risque de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque l'entreprise a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable. Le montant comptabilisé en provisions représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Impôt sur les bénéfices

La société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Au 01/01/2012, la société GDF SUEZ INFRASTRUCTURES a intégré le groupe fiscal constitué par les sociétés du groupe ENGIE selon les dispositions édictées par l'article 68 de la loi de finance pour 1988 (loi n°87-1060 du 30-12-1987). En vertu de la convention du groupe d'intégration fiscale ENGIE, la filiale supporte seule la charge d'impôt dans ses comptes comme si celle-ci était imposée séparément.

Comparabilité des exercices

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 sont comparables.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

INFORMATIONS BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			25 912 500,00		530 000,00
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL (IV)			25 912 500,00		530 000,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			25 912 500,00		530 000,00

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				2 981 500,00	23 461 000,00	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL (IV)				2 981 500,00	23 461 000,00	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				2 981 500,00	23 461 000,00	

Provisions et Dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	194 000,00		194 000,00	
TOTAL (II)	194 000,00		194 000,00	
Dépréciations sur immobilisations incorporelles				
Dépréciations sur immobilisations corporelles				
Dépréciations sur titres mis en équivalence				
Dépréciations sur titres de participations	2 451 500,00		2 451 500,00	
Dépréciations sur autres immos financières				
Dépréciations sur stocks				
Dépréciations sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL (III)	2 451 500,00		2 451 500,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 645 500,00		2 645 500,00	
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières			2 645 500,00	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers						
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT						
Charges constatées d'avance						
TOTAL DES CREANCES						
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			10 956,00	10 956,00		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			7 526 913,00	7 526 913,00		
Autres dettes						
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			7 537 869,00	7 537 869,00		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Charges à payer

Charges à payer	Montant
DETTES FOURNISSEURS ET CPTES RATTACH.	10 956,00
408111 - FACT. N/PARVENUE-FRS	10 956,00
TOTAL	10 956,00

Composition du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2018	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 589 000			2 589 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	2 589 000			2 589 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distrib ut. dividen des	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	25 890 000,00						25 890 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-7 178 817,15				-2 744 292,86		-9 923 110,01
Résultat de l'exercice	-2 744 292,86	-43 758,85			2 744 292,86		-43 758,85
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 966 889,99	-43 758,85			0		15 923 131,14

[illegible]